

Avis public du scrutin

Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, __Chantal Soucy, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Isabelle Parent, 1868, route 125, Équipe Parent 2.0
- Roxanne Turcotte, 1740, chemin des Airelles

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 1]

- Julie-Anne Cousineau, 1399, Montée de la Réserve, Équipe Parent 2.0
- Normand Forget, 1914-A chemin du Barrage

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 2]

- Bertrand, Taillefer, 2990, chemin des Lacs, Équipe Parent 2.0.
- Claude Rondeau, 3010, chemin du Lac Castor

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 3]

- Lucie, Vignola, 1870, Montée de la Réserve, Équipe Parent 2.0.
- France Cardin, 1983 des Flamants

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 4]

- André Lafrenière, 2870, chemin Notre-Dame-de-la-Merci, Équipe Parent 2.0.
- Émilie Cool, 3894 chemin de la Falaise

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 5] **ÉLUE PAR ACCLAMMATION**

- Chantale, Perreault, 2934, chemin du Lac Blanc, Équipe Parent 2.0.

Poste de conseillère ou de conseiller – [poste numéro 6]

- Jacques, Bourassa, 2037, chemin des Bosquet, Équipe Parent 2.0.
- Richard Martel, 1022, montée du Cap

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : _1 à 4__ Lieu : 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci__

SM-41 (21-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171
Règlement sur le vote par correspondance, art. 6

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : _1 à 4__ Lieu : 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci__

4. **Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;**
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20h_10_ à l'adresse suivante : 1948 chemin Notre-Dame-de-la-Merci
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

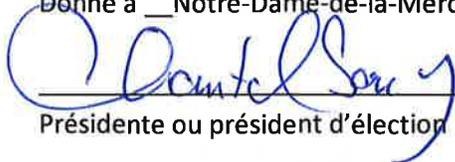
Présidente ou président d'élection

Adresse 1900, montée de la Réserve

Téléphone 819.424-2113 poste 7205

Signature

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci le 1^{er} octobre 2021


Présidente ou président d'élection